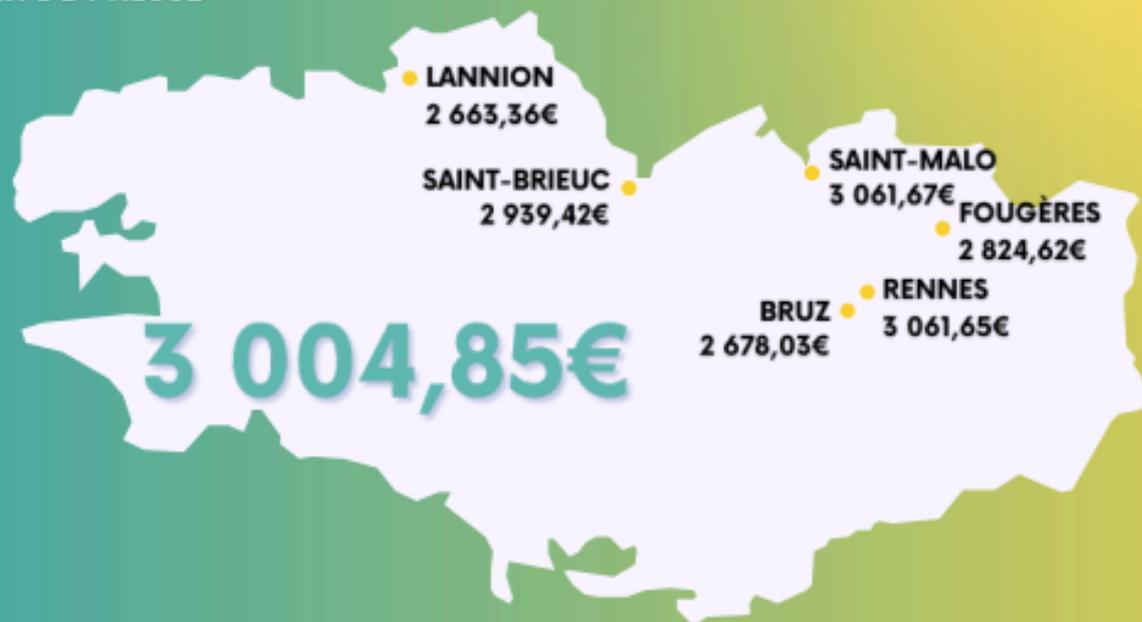


# INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE 2025

DOSSIER DE PRESSE

**FAB** FÉDÉRATION DES  
ASSOCIATIONS  
DE HAUTE BRETAGNE



6 Cours des Alliés 35000 RENNES



06 40 25 06 49



[www.fahb.eu](http://www.fahb.eu)

# SOMMAIRE

Avant-propos et contacts	3
Présentation de la FAHB	4
Présentation de l'indicateur du coût de la rentrée	5
Analyse chiffrée de l'indicateur du coût de la rentrée	6
Frais de rentrée	7
Étudier ou se loger : la rentrée sous tension	8
La précarité au menu des étudiant·e·s	9
Étudiant·e·s boursier·ère·s	10
Étudiant·e·s extra-communautaires	12
Bourses des formations sanitaires et sociales	13
Chiffres par ville	14
Annexes (méthodologie)	20



TTC

FRAIS SCOLARITE	178
COMPLEM. SANTE	330
DEPOT GARANTIE & LOYER	969,64
FRAIS AGENCE	253,60
ASSURANCE	87,48
MATERIEL PEDA,	432,47
CVEC	105
TRANSPORT	144,16
REPAS RU	65,00
TELEPHONE	47,98
LOISIRS	46,53
ALIMENTATION	203,57
EQUIPEMENT DIV,	141,41

Total 14 articles

**TOTAL 3 004,85**

**COUT DE LA RENTREE 2025**

# AVANT-PROPOS

La rentrée universitaire 2025-2026 confirme une réalité de plus en plus préoccupante : le coût des études atteint des niveaux alarmants, faisant de la vie étudiante un privilège plutôt qu'un droit. Aujourd'hui, il ne s'agit plus simplement de précarité, mais bien de pauvreté étudiante. Nombreux-ses sont les étudiant-e-s qui peinent à subvenir à leurs besoins les plus essentiels.

En septembre 2025, un-e étudiant-e en Haute-Bretagne doit déboursier en moyenne 3 004,85 €. Soit une augmentation de 1,60 % par rapport à l'an dernier. Une somme considérable, reflet de l'inflation constante du coût de la vie et des études. L'enseignement supérieur devient ainsi de moins en moins accessible, poussant de plus en plus d'étudiant-e-s à occuper un emploi pour survivre au détriment de leurs études, de leur santé mentale, physique, et de leur vie sociale. Les loisirs, les sorties, les moments de détente deviennent des luxes. L'isolement grandit.

Nous ne pouvons plus fermer les yeux. En 2025, il est inacceptable que des étudiant-e-s soient encore contraint-e-s de choisir entre se nourrir ou payer leur loyer, entre réussir leurs études ou préserver leur santé.

Face à cette situation, il est urgent d'agir pour un enseignement supérieur réellement accessible, et pour une vie étudiante digne.

# PRÉSENTATION DE LA FAHB

La Fédération des Associations de Haute-Bretagne (FAHB) est une association à but non lucratif de loi 1901. C'est une organisation représentative des étudiant-e-s, présente sur les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor. Depuis le 24 octobre 2018, notre fédération de territoire met toutes ses ressources et son savoir-faire au service de l'intérêt des étudiant-e-s. Notre organisation régionale humaniste et militante fonde son fonctionnement sur la démocratie participative.

**20 ASSOCIATIONS**

**6 CAMPUS**

**51 ÉLU·E·S**

Indépendante de tout parti politique, syndicat ou confession, notre fédération regroupe 20 associations à Rennes, Bruz, Fougères et Saint-Brieuc, et est présente dans les divers conseils universitaires et au CROUS Bretagne.

Nous avons la volonté chaque jour de contribuer à améliorer la vie et le quotidien des 88 000 étudiant-e-s du territoire. En montant des projets de service à l'étudiant-e, nous parvenons à avancer tous-tes ensemble. Engagé-e-s, la fédération et l'ensemble de ses associations sont présent-e-s pour tous-tes "par les étudiant-e-s et pour les étudiant-e-s".

Enfin, en tant qu'acteur-ric-e-s associatif-ve-s, nous réalisons des projets d'innovation sociale à destination des étudiant-e-s et plus largement des jeunes : événements de sensibilisation et de prévention, défense des droits, tutorat auprès des personnes incarcérées ou encore des actions de lutte contre la précarité étudiante (ex : AGORAé)...

## CONTACT :



Elisa BOINET  
Porte-Parole  
presidence@fahb.eu  
06 40 25 06 49

# PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

L'indicateur du coût de la rentrée est un outil utilisé pour évaluer les dépenses financières que les étudiant·e·s en licence universitaire, sans double inscription, non boursièr·e·s et décohabit·e·s doivent supporter lors de la rentrée universitaire annuelle.

Il prend en compte diverses dépenses telles que les frais de rentrée, les frais de la vie courante, les frais modulaires et les frais complémentaires.

L'objectif principal de cet indicateur est d'alerter sur l'état des coûts associés à la préparation de la rentrée scolaire universitaire. Il sert de référence pour évaluer les variations d'une année sur l'autre du coût de la rentrée étudiante, et ce d'une région à l'autre.

En estimant les dépenses moyennes nécessaires pour une rentrée universitaire, il met en valeur les pressions financières que les étudiant·e·s et les familles peuvent ressentir à cette période de l'année.

La méthodologie utilisée est celle de la FAGE, qui est trouvable dans la partie "Annexes" de ce dossier de presse.

**EN SOMME, IL MET EN LUMIÈRE LES COÛTS CACHÉS AUXQUELS LES ÉTUDIANT·E·S SONT CONFRONTÉ·E·S, CONTRIBUANT AINSI À ALERTER LES AUTORITÉS ACADÉMIQUES ET GOUVERNEMENTALES DES RÉELS BESOINS FINANCIERS DES ÉTUDIANT·E·S.**

## FRAIS DE RENTRÉE

FRAIS D'AGENCE • CVEC  
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ  
ASSURANCE HABITATION  
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE  
DÉPOT DE GARANTIE

## FRAIS DE VIE COURANTE

ÉQUIPEMENTS • LOISIRS  
DIVERS • ALIMENTATION  
TÉLÉPHONIE • TRANSPORT  
RESTAURANT • LOYER  
UNIVERSITAIRE

# ANALYSE CHIFFRÉE DE L'ICDR

Frais de la rentrée	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024-2025
Frais de scolarité	175,00€	178,00€	1,71%
Complémentaire santé	330,00€	330,00€	0,00%
Dépôt de garantie	479,85€	484,82€	1,04%
Frais d'agence	253,52€	253,60€	0,03%
Assurance habitation	83,00€	87,48€	5,40%
Matériel Pédagogique	392,48 €	432,47€	10,19%
CVEC	103,00 €	105,00	1,94%
<b>Total</b>	<b>1 816,85 €</b>	<b>1 871,37 €</b>	<b>3%</b>
Frais de vie courante	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024-2025
Loyer	479,85 €	484,82 €	1,04%
Transport	144,01 €	144,16 €	0,10%
Repas RU	54,99 €	55,00 €	0,02%
Téléphonie	50,73 €	47,98 €	-20,99%
Loisirs	48,55 €	46,53 €	-4,15%
Alimentation	198,97 €	203,57 €	2,31%
Équipement divers	143,60 €	141,41 €	-1,53%
<b>Total</b>	<b>1 140,70 €</b>	<b>1 133,47 €</b>	<b>-0,63%</b>

<b>Total</b>	<b>2 957,55 €</b>	<b>3 004,85 €</b>	<b>1,60%</b>
--------------	-------------------	-------------------	--------------



C'est un constat alarmant pour les étudiant.e.s d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor : leurs dépenses à la rentrée universitaire 2025 ont augmenté de 1,60 %.

Estimé à 2 957,55 € en 2024, le coût moyen de la rentrée en Haute-Bretagne atteint désormais 3 004,85 €. Une hausse qui pèse lourdement sur le budget étudiant, d'autant plus que les augmentations concernent aussi bien les frais liés à la rentrée que ceux du quotidien (logement, alimentation, transports...).

Face à cette inflation généralisée, les 88 000 étudiant.e.s du territoire sont de plus en plus fragilisé.e.s, et la situation devient chaque année un peu plus préoccupante.

# FRAIS DE RENTRÉE

La rentrée universitaire 2025 en Haute-Bretagne s'annonce particulièrement difficile pour les étudiant·e·s, avec une nouvelle série de hausses des frais qui viennent alourdir un peu plus leurs charges financières déjà écrasantes. Les frais d'inscription en licence, pourtant censés être accessibles, augmentent de 3%, passant de 175€ à 178€.

La CVEC, déjà un fardeau pour de nombreux étudiant·e·s, grimpe à 105€. Une augmentation qui ne fera qu'aggraver la situation financière des étudiant·e·s qui peinent à joindre les deux bouts.

Et ce n'est pas tout. Les frais de matériel pédagogique, qui sont obligatoires et indispensables pour suivre certaines filières, connaissent une hausse vertigineuse de 10,19%, portant leur coût moyen à 432,47€. Une somme conséquente, qui place l'accès à certaines formations hors de portée pour une grande partie des étudiant·e·s.

Ces hausses successives ne sont pas qu'une question d'argent, elles menacent l'accessibilité de l'enseignement supérieur. Dans un contexte où de nombreux étudiant·e·s sont déjà au bord de la pauvreté, ces augmentations risquent de faire basculer encore plus d'entre eux et elles dans la difficulté, voire dans l'abandon de leurs études.

## REVENDICATIONS :

- La reconduction du gel des frais d'inscription à l'université
- La désindexation de la CVEC de l'inflation et son retour au montant initial
- La suppression des droits d'inscription différenciés pour les étudiant·e·s extra-communautaires et leur alignement sur les frais d'inscription nationaux

+3 %

# ÉTUDIER OU SE LOGER : LA RENTRÉE SOUS TENSION

Le logement est le premier poste de dépense des étudiant-e-s, à la rentrée 2025 en Haute-Bretagne, le loyer moyen atteint 484,82€, sans compter les frais annexes tels que l'assurance.

Les loyers ont augmenté de 1,04% au total en 2025, forçant les étudiant-e-s à réduire drastiquement leurs autres dépenses. Beaucoup privilégient désormais l'essentiel, sacrifiant des postes comme les loisirs ou l'achat de matériel de rentrée, tel que les ordinateurs.

D'après une enquête menée par la FAHB et la Fédé B en mai 2024, 42,56% des étudiant-e-s déclarent devoir se serrer la ceinture pour pouvoir payer leur loyer, une situation de plus en plus courante dans un contexte économique tendu.

+1,04 %



## REVENDICATIONS :

- Un encadrement des loyers afin de réguler les prix du marché
- La réinstauration du gel des loyers dans les résidences CROUS
- La construction de nouvelles résidences CROUS pour accueillir l'ensemble des étudiant-e-s qui en font la demande

# LA PRÉCARITÉ AU MENU DES ÉTUDIANT·E·S

Malgré ces restrictions, on compte toujours une somme totale de 268.57€ par mois qui est déboursée pour l'alimentation.

Ce chiffre, comptant l'alimentation d'un panier moyen mais aussi les repas à tarification sociale, représente une réalité d'autant plus disparate pour les étudiant·e·s de Haute-Bretagne, puisque sur certains campus comme Fougères, le repas proposé par le CROUS au tarif étudiant ne leur est pas accessible.

L'alimentation devient dorénavant une denrée rare pour les étudiant·e·s, de par l'accès aux services qui leur sont dus mais aussi le prix qui les accompagne.

Cette situation alarmante est telle que les étudiant·e·s en Haute-Bretagne sautent en moyenne 3 repas par semaine par faute de moyen.

+2,31 %



## REVENDEICATIONS :

- Un accès au repas CROUS à 1€ pour tous·tes et sur tous les sites de restauration étudiante
- La simplification des démarches administratives pour y accéder
- Un accès à la tarification sociale sur l'ensemble des sites de formation
- Un développement des conventionnements entre le CROUS et les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les lieux de stage pour garantir l'accès au repas à tarification sociale à tous·tes les étudiant·e·s
- Une meilleure sensibilisation aux aides disponibles pourraient également contribuer à réduire la précarité alimentaire des étudiant·e·s

# ÉTUDIANT·E·S BOURSIER·ÈRE·S

L'étudiant·e boursier·ère est par définition un·e étudiant·e en situation de grande précarité financière.

Afin de les accompagner, les pouvoirs publics permettent aujourd'hui une exonération des droits d'inscription et de la CVEC, un accès au repas RU à 1€ au lieu de 3,30 € ainsi qu'une priorité d'accès aux logements étudiants.

Sans prendre en compte le manque des 1500 logements CROUS uniquement sur le bassin rennais, ré-affirmé par son Directeur Général pour cette rentrée 2025-2026, peut-on vraiment corriger cette pauvreté financière alors que les critères de bourse ne correspondent plus à la réalité des étudiant·e-s en difficulté ?

Cette réalité est telle que de plus en plus d'étudiant·e-s se voient refuser cette aide de l'État à cause de leur âge, nationalité ou les revenus des parents.

## RÉFORME DES BOURSES :

Face à la situation de pauvreté étudiante, il est d'abord nécessaire de répondre à l'urgence sociale, et ce de manière immédiate en :

- Elargissant le nombre d'étudiant·e-s boursier·ère-s à 1 million d'étudiant·e-s bénéficiaires
- Indexant les plafonds d'accès aux bourses sur le SMIC et leur montant sur l'inflation
- Territorialisant les bourses par la mise en place d'un montant forfaitaire selon le bassin de vie de l'étudiant·e
- Ouvrant les bourses sur critères sociaux aux étudiant·e-s extra-communautaires et aux doctorant·e-s non-financé·e-s
- Transférant la compétence des bourses des formations sanitaires et sociales des régions vers le CROUS
- Mettant en place un guichet unique d'aides sociales étudiantes sous la forme du Dossier Social Etudiant

# ÉTUDIANT·E·S BOURSIER·ÈRE·S

Dans un second temps, des mesures structurelles seront nécessaires afin de réformer en profondeur le système des bourses afin de permettre l'émancipation des étudiant·e·s. Ces mesures structurelles se déclinent en trois grands points :

## DÉFAMILIALISATION

La défamilialisation du système de bourses, pour réellement appréhender la situation de l'étudiant·e. Le système actuel repose sur une vision familialisée de l'aide sociale qui ne permet pas aux étudiant·e·s de pleinement s'émanciper et qui ne prend pas en compte certaines situations (ex : ruptures familiales).

En défamilialisant le système de bourses, les étudiant·e·s seraient automatiquement sorti·e·s du foyer fiscal de leurs parents à leur entrée dans l'enseignement supérieur. Cela permet de changer le regard qui leur est porté et de les considérer comme des citoyen·ne·s à part entière. Il s'agit aussi de supprimer la demi-part fiscale afin de redistribuer les avantages.

## UNIVERSALISATION

L'universalisation des bourses pour les rendre accessibles à tous·tes et permettre à chaque étudiant·e de vivre au dessus du seuil de pauvreté et de s'émanciper.

Pour les étudiant·e·s décohabitant·e·s, nous demandons à ce que le montant de base soit supérieur à 50% du revenu médian, et pour les étudiant·e·s décohabitant·e·s à ce que son montant permette l'accès à une activité propre à l'étudiant·e, en dehors du foyer familial.

## TERRITORIALISATION

La territorialisation des bourses, pour que le système soit adapté aux besoins propres des étudiant·e·s en fonction de leur territoire via un montant forfaitaire qui s'ajoute au montant de base des bourses.



# ÉTUDIANT·E·S EXTRA-COMMUNAUTAIRES

A cause de leur pays d'origine, certain·e·s étudiant·e·s du territoire se voient majorer des frais déjà bien trop élevés pour accéder au même services que les autres étudiant·e·s. C'est par exemple le cas à l'Université de Rennes avec l'exonération des frais d'inscription pour ces étudiant·e·s arrivant sur le territoire français. En plus des barrières linguistiques et culturelles, ce sont les finances qui demeurent une priorité pour les étudiant·e·s extra-communautaires en Haute-Bretagne, surtout quand on sait que 90% des bénéficiaires des AGORAé, épiceries sociales et solidaires gérées par la FAHB & la FédéB, sont justement des étudiant·e·s extra-communautaires.

## REVENDEICATIONS :

- Accès aux services étudiant·e·s et à tarification sociale pour tous·tes sans distinction de genre, d'âge, de culture, d'origine ou quelconque critère discriminatoire
- Amélioration des dispositifs d'accueil des étudiant·e·s extra-communautaires sur le territoire de Haute-Bretagne
- Accompagnement complet des étudiant·e·s extra-communautaires dans l'ensemble de leurs démarches administratives

90 %

DES BÉNÉFICIAIRES DES  
AGORAÉ, ÉPICERIES  
SOCIALES ET SOLIDAIRES  
GÉRÉES PAR LA FAHB &  
LA FÉDÉB, SONT DES  
ÉTUDIANT·E·S EXTRA-  
COMMUNAUTAIRES.

PASSEPORT

# BOURSES DES FORMATIONS SANITAIRES

## ET SOCIALES

Pour plus de 8 000 étudiant·e·s en Haute-Bretagne, leur formation présente aujourd'hui un régime de bourses différent de celui de la majorité des étudiant·e·s, étant sous la compétence de la Région Bretagne. Alors que la Normandie, le Centre-Val de Loire et bientôt les Pays de la Loire dès cette rentrée ont déjà délégué ces gestions, cette problématique reste prioritaire en Bretagne.

Malgré l'alignement des montants des bourses, ces étudiant·e·s en formations sanitaires et sociales subissent aujourd'hui une inégalité d'accès pour l'utilisation des services étudiants sur de nombreux points de vue : absence de Dossier Social Étudiant (DSE) impliquant une absence de priorité sur les logements CROUS, une impossibilité de demander certaines aides ou des refus ponctuels d'accès dans les restaurants universitaires.

La mission des CROUS est d'accompagner le quotidien des étudiant·e·s en regroupant sous un acteur unique la gestion de tous les étudiant·e·s, quels que soient leur statut.



### TRANSFERT DE COMPÉTENCE DES BFSS :

Depuis la loi de décentralisation du 13 août 2004, les formations sanitaires et sociales sont sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ainsi que du Ministère de la Santé et de la Prévention. Ainsi, les bourses des formations sanitaires et sociales sont organisées et financées par les régions contrairement aux bourses sur critères sociaux des autres formations qui sont gérées par le CROUS.

La gestion des bourses par les régions entraîne donc de nombreuses problématiques pour les étudiant·e·s en formations sanitaires et sociales. Par exemple, elles et ils ne bénéficient pas du même accès aux services du CROUS, comme les allocations d'urgences ou le repas CROUS à 1€, ou encore des retards dans le versement de leurs bourses. Afin de garantir le même cadre d'accès aux bourses sur critères sociaux des étudiant·e·s en formations sanitaires et sociales, la FAHB demande le transfert de compétences des bourses de ces formations des régions vers le CROUS.

Frais de la rentrée	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024-2025
Frais de scolarité	175,00 €	178,00 €	1,71%
Complémentaire santé	330,00 €	330,00 €	0,00%
Dépôt de garantie	506,00 €	508,50 €	0,49%
Frais d'agence	260,00 €	260,00 €	0,00%
Assurance habitation	83,00 €	87,48 €	5,40%
Matériel Pédagogique	393,91 €	434,04 €	10,19%
CVEC	103,00 €	105,00 €	1,94%
<b>Total</b>	<b>1 850,91 €</b>	<b>1 903,02 €</b>	<b>2,82%</b>
Frais de vie courante	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024 - 2025
Loyer	506,00 €	508,50€	0,49%
Transport	144,92 €	144,92 €	0,00%
Repas RU	66,00 €	66,00 €	0,00%
Téléphonie	60,73 €	47,98 €	-20,99%
Loisirs	49,49 €	47,12 €	-4,79%
Alimentation	198,11 €	202,70 €	2,32%
Equipement divers	143,60 €	141,41 €	-1,53%
<b>Total</b>	<b>1 168,85 €</b>	<b>1 158,63 €</b>	<b>-0,87%</b>
<b>Total</b>	<b>3 019,76 €</b>	<b>3 061,65 €</b>	<b>1,39%</b>

Frais de la rentrée	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024 - 2025
Frais de scolarité	175,00 €	178,00€	1,71%
Complémentaire santé	330,00 €	330,00 €	0,00%
Dépôt de garantie	415,00 €	415,00 €	0,00%
Frais d'agence	260,00 €	260,00 €	0,00%
Assurance habitation	83,00 €	87,48 €	5,40%
Matériel Pédagogique	217,45 €	238,52 €	9,69%
CVEC	103,00 €	105,00 €	1,94%
<b>Total</b>	<b>1 583,45 €</b>	<b>1 614,00 €</b>	<b>1,93%</b>
Frais de vie courante	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024 - 2025
Loyer	415,00 €	415,00 €	0,00%
Transport	144,92 €	144,92 €	0,00%
Repas RU	66,00 €	66,00 €	0,00%
Téléphonie	60,73 €	47,98 €	-20,99%
Loisirs	45,87 €	46,02 €	0,33%
Alimentation	198,11 €	202,70 €	2,32%
Equipement divers	143,60 €	141,41 €	-1,53%
<b>Total</b>	<b>1 074,23 €</b>	<b>1 064,03 €</b>	<b>-0,95%</b>
<b>Total</b>	<b>2 657,68 €</b>	<b>2 678,03 €</b>	<b>0,77%</b>

# SAINT-BRIEUC

Frais de la rentrée	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024-2025
Frais de scolarité	175,00 €	178,00 €	1,71%
Complémentaire santé	330,00 €	330,00 €	0,00%
Dépôt de garantie	391,00 €	420,50 €	7,54%
Frais d'agence	220,00 €	220,00 €	0,00%
Assurance habitation	83,00 €	87,48 €	5,40%
Matériel Pédagogique	486,16 €	536,25 €	10,30%
CVEC	103,00 €	105,00 €	1,94%
<b>Total</b>	<b>1 788,16€</b>	<b>1877,23</b>	<b>4,98%</b>
Frais de vie courante	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024 - 2025
Loyer	391,00 €	420,50 €	7,54%
Transport	139,30 €	140,58 €	0,92%
Repas RU	66,00 €	66,00 €	0,00%
Téléphonie	60,73 €	47,98 €	-20,99%
Loisirs	46,27 €	43,02 €	-7,02%
Alimentation	198,11 €	202,70 €	2,32%
Equipement divers	143,60 €	141,41 €	-1,53%
<b>Total</b>	<b>1 045,01 €</b>	<b>1 062,19 €</b>	<b>1,64%</b>
<b>Total</b>	<b>2 833,17 €</b>	<b>2 939,42 €</b>	<b>3,75%</b>

Frais de la rentrée	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024 - 2025
Frais de scolarité	175,00 €	178,00 €	1,71%
Complémentaire santé	330,00 €	330,00 €	0,00%
Dépôt de garantie	348,80 €	348,80 €	0,00%
Frais d'agence	220,00 €	220,00 €	0,00%
Assurance habitation	83,00 €	87,48 €	5,40%
Matériel Pédagogique	522,11 €	576,08 €	10,34%
CVEC	103,00 €	105,00 €	1,94%
<b>Total</b>	<b>1 781,91 €</b>	<b>1845,36</b>	<b>3,56%</b>
Frais de vie courante	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024 - 2025
Loyer	348,80€	348,80 €	0,00%
Transport	138,00 €	136,00 €	0,00%
Repas RU	0,00 €	0,00 €	0,00%
Téléphonie	60,73€	47,98	-20,99%
Loisirs	42,87€	44,47 €	3,73%
Alimentation	254,70€	260,60 €	2,32%
Equipement divers	143,60€	141,41 €	-1,53%
<b>Total</b>	<b>986,70 €</b>	<b>979,26</b>	<b>-0,75%</b>
<b>Total</b>	<b>2768,61 €</b>	<b>2 824,62 €</b>	<b>2,02%</b>

Frais de la rentrée	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024 - 2025
Frais de scolarité	175,00 €	178,00€	1,71
Complémentaire santé	330,00 €	330,00 €	0,00%
Dépôt de garantie	458,50 €	463,00 €	0,98%
Frais d'agence	220,00 €	220,00 €	0,00%
Assurance habitation	83,00 €	87,48 €	5,40%
Matériel Pédagogique	522,11 €	576,08 €	10,34%
CVEC	103,00 €	105,00 €	1,94%
<b>Total</b>	<b>1 891,61 €</b>	<b>1 959,56 €</b>	<b>3,59%</b>
Frais de vie courante	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024 - 2025
Loyer	458,50 €	463,00 €	0,98%
Transport	136,00 €	136,00 €	0,00%
Repas RU	66,00 €	66,00 €	0,00%
Téléphonie	60,73 €	47,98 €	-20,99%
Loisirs	44,47 €	45,02 €	1,24%
Alimentation	198,11 €	202,70 €	2,32%
Equipement divers	143,60 €	141,41 €	-1,53%
<b>Total</b>	<b>1 107,41 €</b>	<b>1 102,11 €</b>	<b>-0,48%</b>
<b>Total</b>	<b>2 999,02 €</b>	<b>3 061,67 €</b>	<b>2,09%</b>

Frais de la rentrée	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024 - 2025
Frais de scolarité	175,00 €	178,00 €	1,71%
Complémentaire santé	330,00 €	330,00 €	0,00%
Dépôt de garantie	344,50 €	344,50 €	0,00%
Frais d'agence	220,00 €	220,00 €	0,00%
Assurance habitation	83,00 €	87,48 €	5,40%
Matériel Pédagogique	367,15 €	404,39 €	10,14%
CVEC	103,00 €	105,00 €	1,94%
<b>Total</b>	<b>1 622,65 €</b>	<b>1 669,37 €</b>	<b>2,88%</b>
Frais de vie courante	Montants en 2024	Montants en 2025	Evolution 2024 - 2025
Loyer	344,50 €	344,50 €	0,00%
Transport	144,67 €	145,58 €	0,63%
Repas RU	66,00 €	66,00 €	0,00%
Téléphonie	60,73 €	47,98 €	-20,99%
Loisirs	45,67 €	45,82 €	0,33%
Alimentation	198,11 €	202,70 €	2,32%
Equipement divers	143,60 €	141,41 €	-1,53%
<b>Total</b>	<b>1 003,28 €</b>	<b>993,99 €</b>	<b>-0,93%</b>
<b>Total</b>	<b>2 625,93 €</b>	<b>2 663,36 €</b>	<b>1,43%</b>

# MÉTHODOLOGIE

## L'INDICATEUR GLOBAL DU CDR

Il est obtenu en faisant la somme des frais de vie courante et des frais spécifiques calculés pour le mois de septembre 2025.

## FRAIS DE VIE COURANTE

### LOYERS ET CHARGES •

Le niveau moyen du loyer et des charges est obtenu en calculant la côte des loyers en fonction du territoire, grâce à l'outil développé par LocService.

Ces calculs aboutissent sur un loyer moyen toutes charges comprises pour un studio de 20 à 30m<sup>2</sup> et un T2 de moins de 30m<sup>2</sup>, qui sont les deux formes de logement les plus utilisées par les étudiant·e·s.

### TRANSPORTS •

On compte le tarif d'un abonnement en tarif étudiant en transports en commun ainsi que les indemnités kilométriques de déplacements personnels.

Pour ces indemnités, on compte 4 allers-Retours de 52km par mois, soit l'équivalent d'un trajet moyen domicile-lieu d'études par semaine, qu'on applique au barème d'indemnités kilométriques des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

### REPAS AU RU •

Le prix des repas au restaurant universitaire est obtenu en considérant qu'un·e étudiant·e prend en moyenne 20 repas au RU par mois (5 repas par semaine). Le prix du ticket RU pour l'année 2024-2025 pour un·e étudiant·e non boursièr·e s'élève à 3,30€.

### TÉLÉPHONIE ET INTERNET •

Les tarifs des abonnements de téléphonie et d'internet pris en compte correspondent à la moyenne des tarifs appliqués par plusieurs grands opérateurs tels que Free, Orange, SFR et Bouygues Télécom.

### LOISIRS •

Le montant des loisirs est issu des types de loisirs les plus populaires auprès de la population étudiante (activités physiques et sportives, au cinéma, ainsi qu'au streaming vidéo et de musique) selon l'OVE. Les prix sont aux tarifs étudiants ou jeunes.

# MÉTHODOLOGIE

## FRAIS DE VIE COURANTE

### ALIMENTATION •

Le tarif alimentaire de l'indicateur est constitué d'un panier alimentaire nécessaire pour la durée d'un mois (hors les 20 repas pris au RU), basé sur Plan National Nutrition Santé pour les régimes omnivore et végétarien.

### VÊTEMENTS, HYGIÈNE ET ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE •

Ce sont les produits utilisés quotidiennement, donc une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%, un ensemble vestimentaire neuf, un lot de produits d'hygiène et un lot de produits d'entretiens.

## FRAIS DE RENTRÉE

### FRAIS DE SCOLARITÉ •

Les frais de scolarité de l'indicateur correspondent à ceux en vigueur pour un étudiant s'inscrivant en licence à l'université.

### COMPLÉMENTAIRE SANTÉ •

Le montant correspondant à la complémentaire correspond à la souscription pour 1 an d'assurance à partir de septembre 2024 chez la LMDE, qui est la mutuelle étudiante du territoire de Haute Bretagne.

### FRAIS D'AGENCE IMMOBILIÈRE •

Les frais d'agence sont à la charge du bailleur lors de l'entrée dans le logement. On compte les frais plafonnés d'une zone tendue ou non tendue en Haute Bretagne pour un logement de 20m<sup>2</sup> avec état des lieux.

## DÉPÔT DE GARANTIE •

Ce dépôt de garantie est une somme demandée à un-e décohabitant-e pour prévenir les éventuels manquements lors de la location. Cette somme ne peut excéder le montant d'1 mois de loyer payer lors de l'entrée dans le logement, donc à la rentrée pour un-e étudiant-e.

## ASSURANCE LOGEMENT •

Les frais d'assurance logement sont basés sur les tarifs moyens d'une assurance type "Essentielle" pour 1 an à compter de la rentrée 2025.

# MÉTHODOLOGIE

## FRAIS DE RENTRÉE

### MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE •

L'indicateur comprend le matériel pédagogique par des fournitures de base nécessaires pour débuter une année universitaire.

On compte des articles de prix d'entrée de gamme, les articles spécifiques aux filières n'y sont pas indiqués.

Vous pouvez retrouver tous ces articles dans les indicateurs du coût de la rentrée proposés par les fédérations nationales de filières membres de la FAGE.

### CVEC •

Le tarif de la CVEC est annoncé, de manière annuelle, par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et indexé sur l'inflation selon l'article 12 de la loi ORE.

## SOURCES

### FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE •

- Frais de scolarité : DGESIP - Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Complémentaire santé : <https://www.lmde.fr/>
- Assurance logement : <https://www.lmde.fr/>
- Frais d'agence : Frais d'agence immobilière à la location d'un logement d'habitation | Service-Public.fr, LegiFrance - Cadre légal, Zonage A, B, C
- Dépôt de garantie : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31269>
- Matériel pédagogique | Papeterie : Auchan, Carrefour, Intermarché, E. Leclerc, Casino Supermarché, Courses U

### FRAIS COMPLÉMENTAIRES •

Frais d'inscription illégaux : Établissements d'enseignement supérieurs

Frais pédagogiques illégaux : Établissements d'enseignement supérieurs

### FRAIS DE VIE COURANTE •

- Loyers : LocService
- Repas RU : [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)
- Consommables
- 1. Alimentation : [mangerbouger.fr](http://mangerbouger.fr), Auchan, Carrefour, Intermarché, E. Leclerc, Casino Supermarché, Systèmes U,
- 2. Vestimentaire : HBM, Zara, Bershka, Uniqlo
- 3. Autres : Auchan, Carrefour, Intermarché, E. Leclerc, Casino Supermarché, Courses U
- Téléphonie et internet : Orange, SFR, Free, Bouygues Telecom
- Loisirs :
- 4. Activités physiques et sportives : Sport Retail Survey 2022 , Deloitte
- 5. Cinéma : Pathé, CGR & Cinémas locaux
- 6. Streaming vidéo : Netflix, Amazon Prime, Disney +
- 7. Streaming musique : Spotify, Deezer, Apple Music
- Transports :
- 8. Voiture : Calcul frais kilométrique | [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- 9. Transports en commun : STAR, TUB, MAT, etc |

CONTACT :



Elisa BOINET  
Porte-Parole  
presidence@fahb.eu  
06 40 25 06 49

**FAB** FÉDÉRATION DES  
ASSOCIATIONS  
DE HAUTE BRETAGNE

# INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE 2025



6 Cours des Alliés 35000 RENNES



06 40 25 06 49



[www.fahb.eu](http://www.fahb.eu)